



Conférence de presse 12 avril 2016 à 14h45

Département de l'Isère

Le plan de relance : 1^{er} bilan, un an après



En avril 2015, la nouvelle majorité départementale a voté un plan de relance de plus de 100 millions d'euros, réparti sur trois exercices (2015/2016/2017).

Il se décompose en 4 volets.

1. Un bonus de 10 % pour les communes et intercommunalités

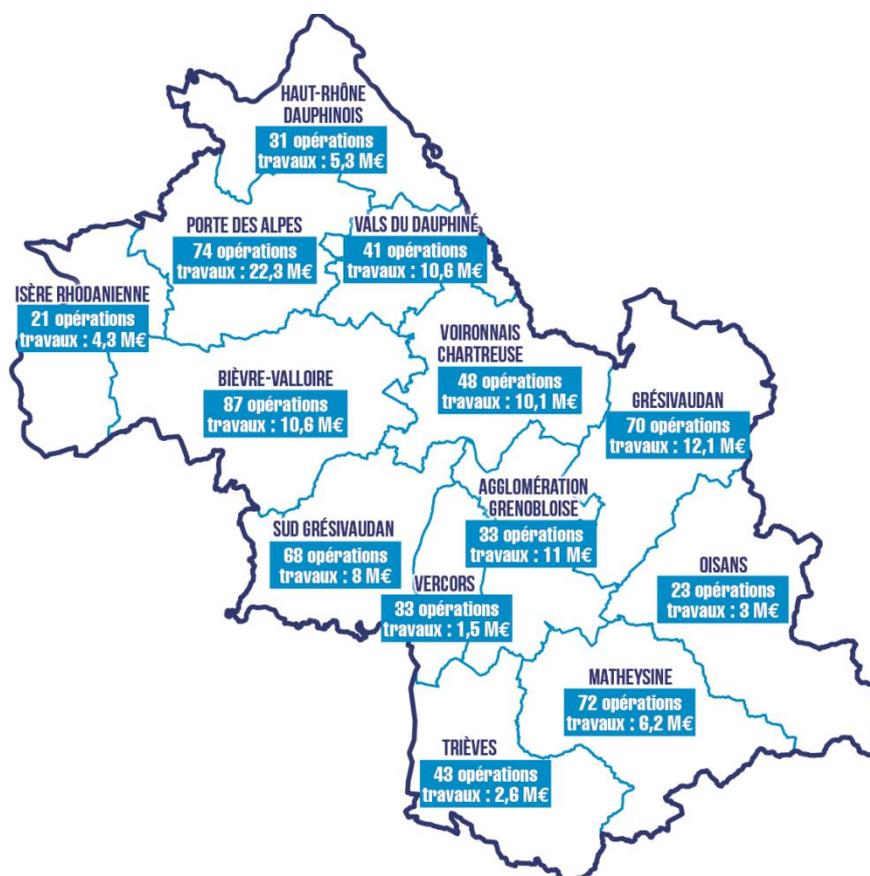
Pour tous les travaux réalisés entre avril et juillet 2015, le Département a bonifié de 10% ses taux habituels de subvention. Ces travaux étaient prêts à être lancés, mais seraient sans doute restés dans les cartons sans le plan de relance puisque les communes et les intercommunalités étaient très affectées par la baisse des dotations de l'Etat.

Résultat : 7,8M€ de financements ont généré 108 M€ de travaux, pour 643 opérations.

- L'ensemble du territoire en a bénéficié (cf. carte ci-après).

- Près de la majorité du bonus (44%) a concerné des communes de montagne.

L'objectif de contribuer à relancer l'économie locale est atteint : 85% des lots ont été attribués à des entreprises iséroises (97% à des entreprises locales).



2. L'appel à projets : 33 dossiers déposés en 2016

C'est la deuxième étape du plan de relance : un appel à projets a été adressé aux communes et à leurs groupements (EPCI, syndicats). La **date limite** pour déposer les dossiers était fixée au **31 mars 2016**.

Les projets, pour être financés, devaient répondre à plusieurs des critères suivants :

- être **structurants** pour le territoire (critère obligatoire)
- contribuer directement ou indirectement à la production de richesse (activité économique, emplois, retombées fiscales).
- générer des **économies** de fonctionnement : économie d'énergie, optimisation immobilière, économie d'espace, etc.
- contribuer à une **compétence obligatoire** du Département : autonomie-dépendance, enfance, famille, mobilité, collèges...
- générer des chantiers porteurs d'**emploi local**.

Le premier bilan atteste d'un véritable succès : 33 dossiers ont été déposés, pour un montant de travaux potentiel de plus de **130 millions d'euros**. Les analyses sont actuellement en cours. L'effet-levier de l'action du Département sera une fois encore très important. L'instruction des dossiers, en lien avec les maîtres d'ouvrages est actuellement en cours. Après sélection des projets, la **Commission permanente** qui se réunira en **juin 2016** votera la liste des projets retenus et le montant de l'aide attribué à chacun d'entre eux.

3. La politique culturelle : préserver et valoriser le patrimoine

3 M€ ont été alloués dans le cadre du plan de relance au patrimoine classé, labellisé et dit de proximité. Ce soutien est attribué tant au patrimoine public que privé. 1 M€ a d'ores et déjà été voté dès 2016.

Au total, 5 M€ seront attribués à la préservation et à la valorisation du patrimoine durant la mandature.

4. Les chantiers départementaux : privilégier collèges et voirie

Au total, **68 M€** seront affectés à des **projets structurants** du Département :

- en 2015 : 5 M€ ont concerné 88 opérations (collèges, routes, transports, hydraulique).
- en 2016 : 38,8 M€ (Collèges 10 M€, Routes 27 M€, Transports 0,3 M€, Bâtiments routiers 0,5 M€ + 1M€ pour les aides au patrimoine).

A ce jour, **130 opérations** ont déjà validées.

Priorité a été donnée aux infrastructures utiles aux isérois, essentiellement les collèges et les routes.

Les collèges, parce que l'état général de certains établissements est inquiétant et ne permet plus d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. En outre, la réhabilitation des bâtiments a pris beaucoup de retard.

La voirie est essentielle car elle contribue à la sécurité routière des usagers. L'accès routier est en outre un critère fondamental pour attirer les entreprises et de nouveaux habitants. C'est particulièrement le cas pour les stations de ski, où l'accès sécurisé est un facteur essentiel de leur développement.

En chiffres

85 % des travaux du plan de relance sont menés par des **entreprises iséroises**

643 projets ont été déposés grâce au bonus départemental (108 M €)

130 Millions d'Euros de travaux proposés dans le cadre de l'appel à projets (2016)